



MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 avril 2015

Présents (16) :

Emmanuel HUGOU, Arlette RUIZ, Jacques CHAIX, Françoise GILLET, Martine BREMOND, Francis MARUZZOLO, Sandrine FANGUIAIRE, Maurice MATHIEU, Laurent ETIENNE, Christel DE LONGUEVERGNES, Eric GILLET, Caroline LECLERC, Carine OZIEL MALKA, Nadia FRATICELLI, Michel PARME

Absent excusé (02) :

Sylvie CAVALLARO (procuration à Arlette RUIZ), Alain THOUROUDE (procuration à Emmanuel HUGOU), Jean-Marcel VEGLER (procuration à Carine OZIEL MALKA),

Absent (01) : Nicolas BERNE.

Nomination d'un secrétaire : Caroline LECLERC

* Monsieur le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour pour le résultat de l'étude sur le panneau informatique électronique :

Accord à l'unanimité.

Approbation du dernier compte rendu :

L'approbation du compte rendu du précédent conseil est reportée à la prochaine séance.

Accord à l'unanimité.

Comité de la Caisse des Ecoles :

Sur la demande du Préfet, la municipalité a reçu la notification de constituer un comité de la Caisse des Ecoles.

Monsieur le Maire aurait souhaité annuler le budget de la Caisse des Ecoles et l'intégrer au budget général, mais pour cette solution il ne fallait pas de mouvement d'écritures sur les 3 dernières années. Comme cela n'est pas le cas le budget est maintenu et la municipalité doit constituer le comité de la CdE.

Une demande a été faite auprès de la Préfecture pour la rédaction des statuts et la constitution du Comité. Ces statuts sont évolutifs dans le temps.

Lecture est faite de la proposition des statuts par le Maire.

N. FRATICELLI demande la modification de l'article 1 en précisant que « le comité est constitué en exécution de la délibération du 24 juillet 2014 relative à l'élection des délégués à la CdE... sont créés les présents statuts ».

Les parents d'élèves ont été prévenus lors du dernier Conseil d'Ecole. Ils feront les démarches pour élire leurs représentants.

Le montant des cotisations sera fixé lors de la première réunion par le Conseil D'administration.

Accord à l'unanimité.

Panneau Informatique :

Trois propositions ont été ouvertes lors du dernier Conseil Municipal. A qualité et prix approximativement égaux il a été retenu la société ID SYSTEME pour leur implantation à Aubagne, ce qui facilite les démarches en cas de besoin et l'implantation de panneau par leur société sur les communes avoisinantes.

Vote : CONTRE : 4voix (contre le principe du panneau)

POUR : 12 voix.

Divers :

N. FRATICELLI demande la réponse à la question posée lors du dernier Conseil relative aux travaux réalisés à la maison de retraite.

Monsieur le Maire répond que les travaux pris en charge par l'association Verdon Accueil ne sont que les acquisitions de matériel. Il n'y a pas de prise en charge de gros travaux.

La réalisation du barnum a été validée.

FIN DE SEANCE- 21H20

